

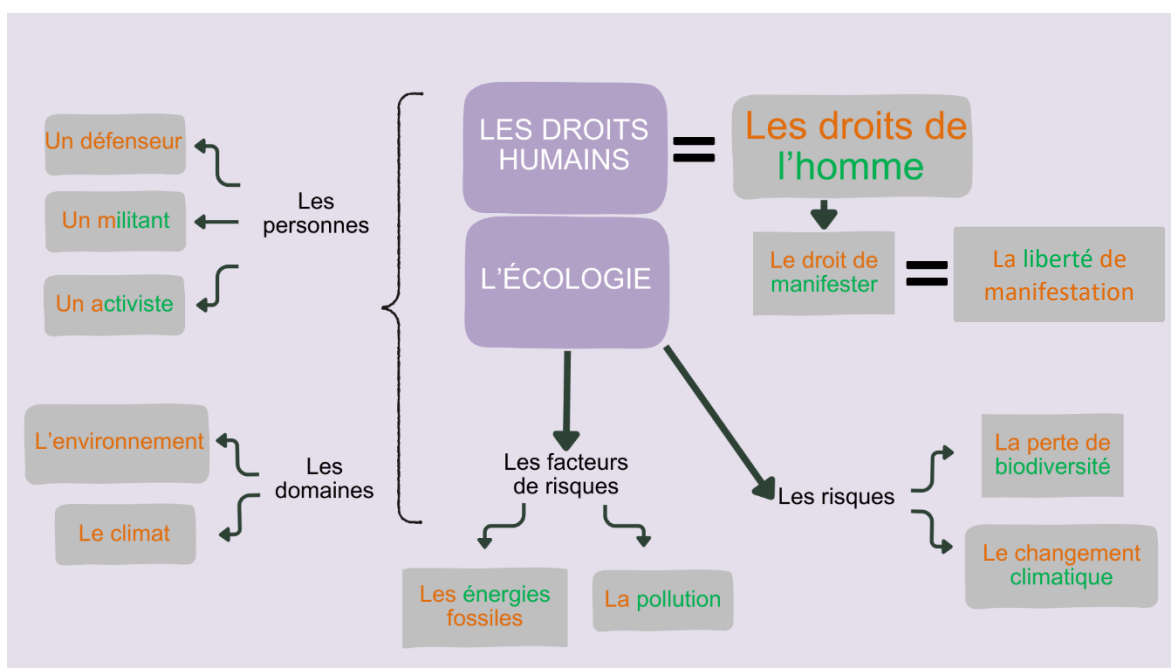
Source RFI	https://www.rfi.fr/fr/podcasts/questions-d-environnement/20240124-europe-l-onu-d%C3%A9nonce-la-r%C3%A9pression-contre-les-militants-du-climat		
Durée de la séance	1h15		
Savoir-faire langagier(s)	- Identifier la mise en relief d'éléments - Repérer les informations principales		
Outils langagiers	La mise en relief Rappel : les droits humains et l'écologie		
Préparation au Diplôme	 DFP DIPLOME DE FRANÇAIS PROFESSIONNEL	Relations internationales B2/C1 Comprendre et traiter l'information – Activité 2	

1 RAPPEL

🕒 Rappel 🕒 15 minutes 📖 Compréhension écrite, production orale 🗣️ En grand groupe

Conseil : Projeter la carte mentale. Inviter les apprenants à la compléter. Cet exercice permet une révision rapide des prérequis lexicaux basée sur les termes employés dans l'extrait.

Observez la carte mentale et complétez-la.



1 MISE EN ROUTE

🕒 Déclencheur 🕒 20 minutes 📖 Compréhension orale 🗣️ En grand groupe

Conseil : Faire lire les questions au préalable aux apprenants. Diffuser le son et faire répondre aux questions.

Écoutez l'émission.

- Pourquoi les animatrices ont-elles choisi le thème du climat pour leur émission ? Elles ont choisi ce thème parce que Michel Forst, le rapporteur de l'ONU, a exprimé son inquiétude à ce sujet.
- De quoi s'inquiète principalement Michel Forst ? Il s'inquiète des sanctions subies par les défenseurs de l'environnement.
- Pourquoi la condamnation d'un militant britannique à six mois de prison inquiète-t-elle M. Forst ? Il s'inquiète parce que c'est la condamnation la plus sévère pour ce type d'acte depuis 1930 en Grande-Bretagne.

- D'après M. Forst, que font certains juges britanniques lors des procès liés à des actions en faveur de l'environnement? Ils interdisent aux personnes jugées de mentionner le mot « climat » et d'expliquer les raisons de leurs actes.
- Quelle attitude des ministres et membres du parlement britannique M. Forst dénonce-t-il ? Ils se moquent ouvertement des activistes.
- Selon M. Forst, la Grande-Bretagne est le pays où les sanctions sont les plus sévère , vrai ou faux ? faux
- Pour M. Forst, comment les pays se positionnent-ils les uns par rapport aux autres ? Ils se copient les uns, les autres.

TRANSCRIPTION :

- **Animatrice** : Assiste-t-on en Europe à un durcissement du traitement réservé aux défenseurs du climat et de l'environnement, c'est la question du jour avec vous Stéphanie Schüller, bonjour
- **Stéphanie Schüller** : bonjour
- **Animatrice** : Et si on en parle ce matin, c'est parce que le rapporteur de l'ONU sur la situation des défenseurs de l'environnement tire la sonnette d'alarme.
- **Stéphanie Schüller** : Oui, Michel Forst a envoyé ce lundi une lettre au gouvernement de Londres. Lettre dans laquelle il se dit gravement préoccupé par ce qu'il qualifie de répression sévère des manifestants en faveur de l'environnement et du climat, en Grande-Bretagne, pays qu'il a visité au début du mois.
- **Michel Forst** : Un militant pacifique pour le climat qui a participé à une marche lente - c'est-à-dire qui a essayé de bloquer le trafic pendant trente minutes – il a été condamné à six mois de prison et ce qui est assez préoccupant, c'est le fait que depuis 1930 en Grande-Bretagne on n'a jamais connu de condamnation aussi sévère pour un acte de manifestation. Autre exemple : on voit des juges qui président une formation de jugements interdire aux défenseurs de l'environnement de simplement dire le mot « climat » ou d'expliquer les raisons pour lesquelles ils ont décidé d'utiliser cette forme de manifestation. On a également des informations très préoccupantes de la part de militants qui nous parlent de la libération sous caution, c'est-à-dire qu'ils sont bloqués avec un bracelet électronique pendant de longues heures, parfois jusqu'à deux ans, en attendant la date de leur procès pénal. Et puis, dernier point peut-être pour donner un peu la tonalité, il est frappant de voir qu'en Grande-Bretagne, on voit des ministres, des membres du Parlement essayer de ridiculiser les militants du climat, une manière d'exposer les militants à une forme de répression, et parfois aussi interdire aux militants de continuer leur action.
- **Stéphanie Schüller** : Alors cette répression contre des activistes qui militent pour la fin des énergies fossiles ou pour la décroissance s'inscrit dans un cadre légal qui s'est considérablement durci en 2022 et 2023, le Parlement britannique a adopté des lois draconiennes en ce sens, dénonce Michel Forst.
- **Animatrice** : Et force est de constater Stéphanie que la Grande-Bretagne n'est pas le seul pays à sévir contre les militants écologistes.
- **Stéphanie Schüller** : En effet, ne serait-ce qu'au niveau européen, la situation est préoccupante estime le rapporteur de l'ONU.
- **Michel Forst** : En France comme en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, au Portugal, au Danemark et ailleurs, on voit également à quel point la répression contre les militants du climat augmente et le sentiment qu'on a, c'est que les États se copient les uns les autres, copient les mauvaises pratiques sur le plan policier, sur le plan judiciaire. Et c'est un sujet de préoccupation majeure pour les Nations unies qui voient effectivement progressivement s'éroder la liberté de manifestation en Europe. Le droit de manifester est réglementé par le droit international des droits humains, des droits de l'homme et mon inquiétude c'est de voir que dans quelques pays en fait, on érode progressivement le poids du droit international sur les décisions qui sont prises par les tribunaux.

- **Stéphanie Schüller** : Et Michel Forst de conclure : « Alors que le monde est confronté à une triple crise avec le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, les défenseurs de l'environnement agissent pour le bien de tous et doivent être protégés. »
- **Animatrice** : Et à noter qu'en 2022 ce sont 177 défenseurs de l'environnement qui ont été assassinés dans le monde, ça fait un tous les deux jours. Merci Stéphanie Schüller d'avoir été avec nous pour cette question d'environnement.

2 BOÎTE À OUTILS

🕒 Repérage et conceptualisation ⌚ 30 minutes 📖 Compréhension écrite et orale 👥 En grand groupe

1. Réécoutez l'audio et complétez la boîte à outils (cf. page suivante)

Conseil : Faire lire la boîte à outils à compléter. Faire écouter l'audio 2 fois. Projeter la boîte à outils au tableau et faire compléter par plusieurs apprenants. Ne demander qu'un seul exemple par structure : les apprenants peuvent repérer des exemples différents de ceux données dans la correction.



POUR COMPRENDRE UNE INTERVENTION

Identifier la mise en relief d'éléments-clés

On peut mettre en relief des éléments de différentes manières :

➡ **C'est parce que + proposition**

Ex : « Si on en parle ce matin, **c'est parce que** le rapporteur de l'ONU sur la situation des défenseurs de l'environnement tire la sonnette d'alarme. »

➡ **Ce qui est + adjectif + c'est le fait que + proposition**

Ex : « **Ce qui est** assez préoccupant, **c'est le fait que** depuis 1930 en Grande-Bretagne on n'a jamais connu de condamnation aussi sévère. »

➡ **Substantif (sujet) + qui + proposition (décrivant le sujet)**

Ex : « On voit des juges **qui** président une formation de jugements interdire aux défenseurs de l'environnement de simplement dire le mot climat. »

➡ **Verbe + que + proposition (objet du verbe)**

Ex : « Il est frappant de voir **qu'en** Grande-Bretagne, on voit des ministres, des membres du Parlement essayer de ridiculiser les militants du climat. »

➡ **Proposition + c'est que + proposition**

Ex : « Le sentiment qu'on a, **c'est que** les États se copient les uns les autres, copient les mauvaises pratiques sur le plan policier. »

➡ **Nom + c'est de + infinitif**

Ex : « Mon inquiétude **c'est de** voir que dans quelques pays en fait, on érode progressivement le poids du droit international. »

2. Complétez la deuxième boîte à outils (cf. page suivante)

Conseil : Projeter la boîte à outils au tableau et faire compléter par les apprenants.



POUR PRENDRE DES NOTES

Repérer les informations principales

Pour prendre des notes, il faut repérer l'information principale du discours :

« Si on en parle ce matin c'est parce que le rapporteur de l'ONU sur la situation des défenseurs de l'environnement tire la sonnette d'alarme. »

➔ *Le rapporteur de l'ONU sur la situation des défenseurs de l'environnement tire la sonnette d'alarme.*

« Ce qui est assez préoccupant, c'est le fait que depuis 1930 en Grande-Bretagne on n'a jamais connu de condamnation aussi sévère »

➔ *Depuis 1930 en Grande-Bretagne, on n'a jamais connu de condamnation aussi sévère.*

4 EN SITUATION !

🕒 Réinvestissement ⌚ 30 minutes 📖 Compréhension orale et production écrite 🔄 En binôme

Conseil : Projeter l'encadré « Situation et tâche ». Formez des binômes.

CHARGÉ-E DE MISSION - Situation et tâche :

Vous et votre collègue êtes chargé(e)s de mission au sein de l'ONG Human Rights Watch. Votre responsable vous demande de prendre des notes sur les informations partagées par Michel Forst dans cet entretien. Écoutez à nouveau l'entretien et prenez des notes des interventions de Michel Forst. Comparez vos notes avec celles de votre collègue pour faire une proposition finale.

Conseil : On pourra poursuivre cette séance par une séance sur la rédaction du compte-rendu à partir des notes. On pourra alors travailler sur la structuration des notes (par thème / cohérence) et leur reformulation en un texte cohésif (cohésion).

Proposition de grille d'évaluation :

	★	★★	★★★
Identifier la mise en relief d'éléments			
Repérer les informations principales			

Informations attendues :

- Un militant pacifique a été condamné à six mois de prison. Depuis 1930 en Grande-Bretagne, on n'a jamais connu de condamnation aussi sévère.
- De juges interdisent aux défenseurs de l'environnement de dire le mot « climat » ou d'expliquer les raisons pour lesquelles ils ont décidé d'utiliser cette forme de manifestation.
- Des militants parlent de la libération sous caution.
- En Grande-Bretagne, des ministres, des membres du Parlement essaient de ridiculiser les militants du climat.
- Le Parlement britannique a adopté des lois draconiennes.
- La répression contre les militants du climat augmente.
- Les États se copient les uns les autres sur le plan policier et judiciaire.
- La liberté de manifestation s'érode progressivement.
- Dans quelques pays, on érode progressivement le poids du droit international.
- Les défenseurs de l'environnement doivent être protégés car ils agissent pour le bien de tous face à une triple crise.